



RENCONTRES

L'eau au coeur du changement

Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

MERCREDI

> **26 JUIN 2019** ◆ 9h30 à 17h30 > *Café d'accueil à 9h*

#EauDD



Avec le soutien de :



Ces Rencontres ont été permises grâce à :

Sarah Botton (AFD), Sarah Douida (PFE), Agathe Euzen (CNRS), Philippe Guettier (PFE), Mathilde Hangard (PFE), Elodie Martinez (AFD), Sylvie Ory (AFD), Elodie Vignier (CNRS) ainsi que par les équipes techniques et de communication de l'AFD et du CNRS.

COORDINATION & CONCEPTION GRAPHIQUE

Sarah Douida (PFE), Anne-Charlotte de Lavergne



PRÉFACE

L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) approuvés par l'ensemble des États du monde en septembre 2015 demandent des changements radicaux dans les modes de développement. L'enjeu est simple : permettre au monde vivant de s'épanouir dans les meilleures conditions et à long terme.

Cet agenda fixe des cibles chiffrées à atteindre d'ici 2030 pour la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Il s'agit de relever les immenses défis qui sont devant nous pour éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde, garantir la santé et le bien-être des populations, favoriser l'accès à l'éducation et l'égalité entre les sexes, généraliser l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, lutter contre les changements climatiques, préserver la biodiversité...

Dans le domaine de l'eau, les derniers rapports des Nations unies, de l'ODCE et de la Banque mondiale estiment, qu'en 2015, 2,1 milliards de personnes dans le monde n'avaient pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité et 4,5 milliards ne disposaient pas de toilettes ; 80% des eaux usées étaient rejetées dans l'environnement sans traitement. Par ailleurs, les projections montrent que 40% de la population mondiale sera confrontée à des pénuries d'eau en 2050 et que les financements nécessaires pour l'eau potable et l'assainissement pour tous sont trois fois supérieurs aux investissements actuels.

De nombreuses actions et initiatives sont menées sur les territoires, des acteurs se mobilisent. Nous sommes tous concernés, tous responsables et chacun porteur de changements. Appuyons-nous sur ces différents exemples, sur les dernières avancées scientifiques, pour mieux comprendre, pour mieux connaître et pour partager avec les acteurs des territoires, afin de faire émerger collectivement les freins et les leviers pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Cette journée qui place l'eau au cœur du changement vise à donner des pistes pour davantage inciter les États, l'ensemble des décideurs, des acteurs de la société et les citoyens, à accélérer les changements pour atteindre les enjeux fixés par la communauté internationale.

Il est urgent d'agir ensemble pour atteindre les défis qui sont les nôtres dès aujourd'hui et pour demain.

Sarah Botton
Chargée de recherche
AFD

Agathe Euzen
Directrice adjointe
scientifique à l'Institut
Ecologie et
environnement
CNRS

Philippe Guettier
Directeur Général
PFE

PRÉAMBULE

Ces Rencontres visent à réunir des personnalités dans le cadre d'une journée de réflexions concernant l'appropriation des Objectifs de développement durable par les acteurs des territoires, qu'ils soient citoyens, gestionnaires, décideurs, chercheurs ou élus.

Cette journée vise d'abord à s'interroger sur les capacités individuelles et collectives à s'inscrire dans une dynamique de changement, puis à s'appuyer sur des histoires et des expériences issues de différents territoires, afin de faire émerger des leviers permettant d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Ces discussions seront organisées en trois sessions thématiques sous la forme de tables rondes. Dans la continuité des Rencontres, la synthèse des débats issus des ces sessions fera l'objet d'un Manifeste, au service des territoires et de leurs acteurs. Il viendra nourrir les réflexions engagées dans le cadre de la feuille de route française sur les ODD. Ce Manifeste sera également porté au plus haut niveau et notamment à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations unies en septembre 2019.

#EauDD

@PFE_PFE

@AFD_France

@CNRS

Contacts presse

ANNE BARTHELEMY ☎ 01 53 44 63 02

✉ barthelemya@afd.fr

SARAH DOUIDA ☎ 01 41 20 19 78

✉ sarah.douida@partenariat-francais-eau.fr

ELODIE VIGNIER ☎ 01 44 96 43 15

✉ elodie.vignier@cnrs-dir.fr

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PROGRAMME



Café d'accueil

SESSION INTRODUCTIVE

Ouverture

Mme Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire

Accueil institutionnel

Thomas Melonio, Directeur exécutif Innovation Recherche et Savoirs de l'AFD

Antoine Petit, Président directeur général du CNRS

Jean Launay, Président du PFE

L'eau au cœur du changement, enjeux et perspectives

Sarah Botton, AFD et Philippe Guettier, PFE

SESSION 1

S'inscrire dans un processus de changements, quelles capacités individuelles et collectives ?

Changer ses pratiques et ses comportements n'est pas toujours évident pour la nature humaine et encore moins dans un contexte d'incertitude. Il s'agit de s'interroger sur la capacité de chaque être humain à s'adapter à de nouveaux contextes en s'appuyant sur des approches variées allant de la neurobiologie à la philosophie en passant par la sociologie et les sciences politiques, afin de considérer l'évolution de l'individu au cœur des sociétés en mouvement.

Le poids des mémoires sociales sur nos comportements

Francis Eustache, neuropsychologue, Directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE)

Le changement social et l'évolution du comportement dans un contexte d'incertitude et d'accélération

Michelle Dobré, sociologue, Professeure à l'Université de Caen

Les communs porteurs de changements individuels et collectifs

Nicole Alix, Présidente de La Coop des communs

Témoin : François Taddei, Directeur du Centre de Recherche Interdisciplinaire

Modératrice : Sarah Botton, AFD

Débat avec la salle

Photo de groupe
Cocktail déjeunatoire

12H00 - 13H00

#EauDD
@PFE_PFE
@AFD_France
@CNRS

SESSION 2

L'eau au cœur des territoires, quels leviers de changement ?

Généraliser l'accès à l'eau et à l'assainissement sur tous les territoires, améliorer la gestion et les usages de l'eau, face au risque de sécheresse, faciliter la coopération entre les acteurs à la restauration d'un cours d'eau, développer un système d'alerte face aux risques d'inondations, favoriser la gestion intégrée d'un cours d'eau aux multiples usages et usagers... sont autant d'histoires vécues sur des territoires qui participent à la préservation de la ressource et des milieux aquatiques, à la santé et au bien-être de tous. Le partage de ces histoires permettra de faire émerger les moyens d'action mis en œuvre selon les enjeux et les contextes, leurs pertinences et leurs limites.

Histoires racontées et vécues

- **L'intérêt de la prospective scientifique pour les territoires montagneux**, par Catherine Savey, Déléguée générale de la Fondation Terre d'Initiatives Solidaires et Irène Alvarez, ONG CREA-Mont Blanc
- **Renaturer les rivières à Lodève : transversalité et concertation**, par Nathalie Sureau-Blanchet, Chargée d'étude à l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse et Arnaud Le Beuze, Directeur du service eau rivière assainissement de la Communauté de communes Lodévois et Larzac
- **La gestion des eaux dans le Delta du Rhône**, par Alain Dervieux, élu de la ville d'Arles et Régis Vianet, Directeur du Parc naturel régional de Camargue
- **La modernisation de la voie navigable dans le delta du Fleuve Rouge (Vietnam), un projet partenarial aux multiples enjeux**, par Marie-Cécile Grisard, Directrice de Projet, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves et Franck Pressiat, Compagnie Nationale du Rhône
- **À l'école de l'eau : un outil de mobilisation des acteurs locaux**, par Bastien Coriton, élu de la Commission Locale de l'Eau et Elena Marques, animatrice du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées
- **Outre-Mer : des contrats de progrès pour améliorer les services d'eau. L'exemple de la Communauté de Communes de Marie-Galante, Guadeloupe**, par Jean-Marc Pasbeau, Directeur de cabinet de la Communauté de communes de Marie-Galante (Guadeloupe) et Sébastien Demay, Responsable d'équipe projet au sein de la division technique Eau et Assainissement à l'Agence française de développement

Ce que révèlent les territoires et leurs acteurs, Agathe Euzen, CNRS

Modératrice : Agathe Euzen

Témoin : Erik Orsenna

Débat avec la salle

Pause-café

15H - 15H30





15H30 .
17H00

SESSION 3

Quels leviers pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable ?

Des voix responsables pour le changement

Au regard de la capacité des individus et des sociétés à changer, vu la diversité des enjeux des territoires, et considérant l'urgence d'agir, comment faire évoluer les pratiques et les comportements permettant d'éradiquer la pauvreté, d'améliorer la qualité sanitaire et l'alimentation des populations les plus vulnérables et de mieux préserver l'environnement et les ressources en eau ?

- **Jeunes professionnels**

Lorette Douzals, BRL Ingénierie

- **Entreprises**

Marie-Ange Debon, vice-Présidente du Comité stratégique de la Filière Eau

- **Parlementaires**

Sophie Auconie, Députée d'Indre-et-Loire

- **Agences de l'eau**

Laurent Roy, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- **ONG**

Véronique Moreira, Présidente de Women Engage for a Common Future (WECF France)

- **Lettres et méditation**

Sofia Stril-Rever, écrivaine et traductrice

- **Médias**

Alain Devalpo, journaliste, Directeur de Globe Reporters

- **Scientifiques**

Luc Abbadie, Professeur à Sorbonne Université

Modérateur : Jean Launay, PFE

Débat avec la salle

SESSION CONCLUSIVE

Éléments de conclusion

Jean Launay, Président du PFE

La mise en œuvre des ODD à l'aune de ces Rencontres

Philippe Bauduin, Directeur général adjoint de l'AFD

Thomas Lesueur, Commissaire général et Délégué interministériel au développement durable



17H00 .
17H30

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

Luc Abbadie

Luc Abbadie est Professeur d'écologie à Sorbonne Université. Il a été Directeur scientifique adjoint de l'Institut Ecologie et Environnement du CNRS et co-dirige actuellement l'Institut de la Transition Environnementale de Sorbonne Université. Ses recherches portent sur les écosystèmes tropicaux, les sols, l'écologie urbaine.

Irène Alvarez

Irène Alvarez a côtoyé les grands enjeux de développement durable dans de nombreux pays, au cours de sa formation à Sciences Po Paris et à l'Université de Georgetown, et d'une dizaine d'années à l'Agence Française de Développement. Profondément attachée à la montagne, elle prolonge maintenant cet engagement pour l'environnement à Chamonix Mont-Blanc, où elle co-dirige depuis 6 ans le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA Mont-Blanc) et exerce comme guide de randonnée indépendante...

Sarah Botton

Sarah Botton, sociologue PhD, est chargée de recherche à l'Agence française de développement depuis 2015. Elle assure notamment la coordination des travaux portant sur la fabrique et la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles, principalement dans le domaine de l'eau.

Nicole Alix

Nicole Alix est Présidente de La Coop des Communs, pour construire des alliances entre économie sociale et solidaire et les communs, entre chercheurs et acteurs. Elle a participé à la création et l'animation de plusieurs réseaux européens de l'économie sociale. Elle a été Secrétaire du Conseil des Rencontres du Mont Blanc (forum international de dirigeants de l'économie sociale et solidaire), en charge de la liaison avec la Task Force des Nations Unies sur l'Économie Sociale et Solidaire et de Confrontations Europe. Elle est membre du Haut Conseil à la Vie associative.

Sophie Auconie

Sophie Auconie est Députée, élue dans la 3e circonscription d'Indre-et-Loire depuis 2017. Elle participe à l'intergroupe Eau du Parlement européen. En mars 2012, elle a représenté le Parlement européen lors du 6^e Forum mondial de l'eau à Marseille. Elle est nommée coprésidente du Cercle français de l'eau en juin 2012. Ce même mois, elle est élue membre du conseil des Gouverneures du Conseil mondial de l'eau à Doha au Qatar.
@Sophie_Auconie

Bastien Coriton

Maire de Rives-en-Seine depuis 2008, Bastien Coriton est Conseiller départemental du canton de Notre-Dame-de-Gravenchon, Président du syndicat mixte des bassins versants Caux-Seine, vice-Président de la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine en charge du tourisme et Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des six vallées.

@BastienCoriton

Sébastien Demay

Sébastien Demay est responsable d'équipe projet au sein de la division technique Eau et Assainissement de l'AFD depuis 2015. Il assure notamment l'instruction et la supervision de projets de financements auprès des États et collectivités françaises des pays et territoires océaniques caribéens et indiens. Il représente l'AFD au comité de pilotage technique du plan Eau Dom.

Alain Devalpo

Reporter pluriel depuis 1995, correspondant en Amérique latine puis en Asie de médias nationaux et étrangers, Alain Devalpo est à l'origine de Globe Reporters, un programme d'éducation aux médias et à l'esprit critique qui propose de co-réaliser des reportages entre élèves et journalistes. Il est aujourd'hui en charge du développement de Globe Reporters au sein de l'association Le retour de Zalumée.

@alaindevalpo

Marie-Ange Debon

Marie-Ange Debon est une Dirigeante d'entreprise française. Depuis mars 2018, elle est Directrice générale France de Suez et Directrice générale adjointe de SUEZ, chargée de la France, de l'Italie et de l'Europe Centrale et Orientale, Vice-présidente du Comité stratégique de la Filière Eau.

Alain Dervieux

Ingénieur écologue au CNRS jusqu'en 2013, Alain Dervieux est aujourd'hui membre associé de l'Unité mixte de recherche ESPACE (CNRS, Aix Marseille Université), son ancien laboratoire de rattachement. Il continue des recherches sur le paysage en Camargue. Également photographe, il a créé l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue (partenariat avec le Parc Naturel Régional de Camargue). Il est élu de la ville d'Arles avec les délégations du Patrimoine Naturel, de la gestion de l'eau et du Littoral, des taumachies. Administrateur du Parc, il préside le Comité de delta, le Comité de pilotage du contrat de milieu « Contrat de Delta Camargue ».

Michelle Dobré

Michelle Dobré est Professeure de sociologie à l'Université de Caen, membre du laboratoire CERREV (Centre d'études et recherches sur les risques et les vulnérabilités), et du Pôle risque de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH). Elle a pendant neuf ans travaillé à l'Institut Français de l'Environnement sur la sensibilité écologique dans la société française et le changement culturel (pratiques et représentations) des styles de vie.

Francis Eustache

Francis Eustache est Directeur d'Études à l'Ecole Pratique des Hautes Études (EPHE) et dirige une unité de recherche de l'Inserm à l'Université de Caen Normandie (U 1077). Francis Eustache a développé depuis plusieurs années un programme de recherche portant sur les liens entre mémoire individuelle et mémoire collective en collaboration avec l'historien Denis Peschanski et s'appuyant sur l'Equipex Matrice. Il a été l'un des premiers chercheurs en France à utiliser la neuroimagerie cérébrale dans l'étude de la mémoire humaine.

Marie-Cécile Grisard

Avec une double formation en sciences-politiques et communication, Marie-Cécile Grisard est spécialisée en communication institutionnelle et marque. Depuis octobre 2017, elle dirige les activités de l'association d'intérêt général, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, qui développe un dialogue entre fleuves du monde entier pour mieux concevoir leur avenir et leur place dans la lutte contre le changement climatique.

Lorette Douzals

Lorette Douzals est actuellement ingénieure agronome au sein la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc (groupe BRL), bureau d'ingénierie dans l'eau où elle travaille sur des problématiques de sécurité alimentaire et eau agricole. Lors de l'été 2018, elle a participé à la Summer School "Towards 2030 Agenda" avec 50 autres jeunes européens afin de discuter de la place des jeunes dans les décisions politiques liées au climat et à l'eau.

Agathe Euzen

Agathe Euzen est Directrice de recherche au CNRS en anthropologie et sciences de l'environnement au Laboratoire, Techniques Territoires et Sociétés (LATTS, CNRS Université Paris Est Marne-la-vallée) spécialiste du domaine de l'eau et Directrice adjointe scientifique à l'Institut écologie et environnement du CNRS, en charge du développement durable.

Philippe Guettier

Ingénieur en santé publique et environnement avec une forte expérience dans le domaine de l'eau, Philippe Guettier est le Directeur général du Partenariat Français pour l'Eau depuis novembre 2012, plateforme publique-privée qui réunit 200 acteurs de l'eau français travaillant à l'international.

Arnaud Le Beuze

Arnaud Le Beuze est ingénieur en gestion de l'eau et protection de l'environnement. Il est expert dans la gestion de projets transversaux et stratégiques et actuellement Directeur du service eau rivière assainissement de la Communauté de communes de Lodévois et Larzac

Jean Launay

Jean Launay est député de la deuxième circonscription du Lot de 1998 à 2012 et maire de Bretenoux de 1989 à 2014. Aujourd'hui, il est le Président réélu du Comité national de l'eau et du Partenariat Français pour l'Eau.

@JeanLAUNAY46

Elena Marques

Elena Marques est ingénieure agronome. Spécialisée dans la gestion des eaux continentales et côtières, elle travaille dans le domaine de l'eau depuis 2006. Elle pilote l'élaboration du SAGE des six vallées et anime la Commission Locale de l'Eau depuis 2014.

#EauDD
@PFE_PFE
@AFD_France
@CNRS

Véronique Moreira

Véronique Moreira est Présidente de Women Engage for a Common Future (WECF) France depuis juin 2016. Depuis 2010, elle s'intéresse aux questions de développement et du genre en tant qu'élue déléguée à la politique de coopération solidaire du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis son entrée à WECF France, réseau international d'organisations féminines et environnementales, elle conduit des études sur le genre, propose des formations et des consultances pour des étudiants, des agences nationales et des ONG de développement. @moreiraV_

Erik Orsenna

Economiste de formation, Erik Orsenna est écrivain et membre de l'Académie française. Après des années d'enseignement, il devient conseiller culturel du président François Mitterrand avant d'entrer au Conseil d'État. Il préside l'IAGF « Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves », un think tank international créé à l'initiative de la Compagnie Nationale du Rhône.

Jean-Marc Pasbeau

Titulaire d'une Maîtrise en sciences économiques, option Développement, en Guadeloupe, Jean-Marc Pasbeau collabore depuis 1986 aux côtés des élus à l'impulsion d'une intercommunalité au service du développement de Marie-Galante. Après avoir participé en juin 2017 au séminaire de formation des élus et cadres territoriaux de la Guadeloupe à l'élaboration des contrats de progrès dans le cadre Plan Eau DOM, il a fortement contribué à la signature du Contrat de Progrès de Marie-Galante en mars 2018.

#EauDD
@PFE_PFE
@AFD_France
@CNRS

Franck Pressiat

Hydrobiologiste et Ingénieur-Maître en environnement et éco-développement, Franck Pressiat est responsable depuis 2016 du pôle Environnement à la Direction de l'Ingénierie et Grands Projets de la Compagnie Nationale du Rhône. Il intervient comme expert en management environnemental et en ingénierie écologique dans une grande diversité de projets sur le Rhône, en France et à l'international.

Laurent Roy

Laurent Roy est ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts. Il a été conseiller technique au cabinet de la ministre chargée de l'environnement de 1997 à 2000. Il a également été directeur de l'eau et de la biodiversité au ministère chargé de l'environnement de 2012 à 2015. Depuis, il est Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Catherine Savey

Catherine Savey est économiste et urbaniste de formation. Elle a débuté sa carrière à la Métropole de Lyon et évolué pendant quinze ans dans les métiers du développement des territoires et du marketing territorial au sein de cette collectivité. Elle travaille depuis sept ans chez SUEZ où elle a rempli des missions dans le domaine du développement et de l'innovation. Elle est aujourd'hui Déléguée générale de la Fondation Terre d'Initiatives Solidaires (fondation régionale de Suez Auvergne-Rhône-Alpes) et Directrice de la Communication Adjointe SUEZ Centre Est.

@cathsavey

Nathalie Sureau-Blanchet

Sociologue de l'environnement à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse depuis 2011, après un parcours de 25 ans dans le domaine du conseil et de la formation, Nathalie Sureau-Blanchet apporte un appui aux chargés d'intervention de cette agence, ainsi qu'aux chargés de mission dans les structures de gestion des rivières, pour la réalisation d'études sociales. Elle apporte également un appui à la mise en œuvre de démarches de concertation et de processus de médiation.

François Taddei

François Taddei est polytechnicien, ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêts, docteur en génétique moléculaire et cellulaire. Il est directeur du département Frontières du Vivant et de l'Apprendre de l'Université Paris Descartes et le fondateur et directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI).

@FrancoisTaddei

Sofia Stril-Rever

Sofia Stril-Rever est une écrivaine, scénariste et traductrice française. En 2016, elle a notamment co-écrit avec Phakyab Rinpoché *La Méditation m'a sauvé*, récit de la guérison d'une gangrène du pied par la méditation et les mantras et animé le programme « Vivre la paix et la guérison intérieure » enseigné par Phakyab Rinpoché à Menla Thöddöl Ling, dans la vallée de l'Eure.

Régis Vianet

Régis Vianet est Directeur du Parc naturel régional de Camargue. De formation universitaire il anime et dirige une équipe de 50 agents en charge de conduire des actions de sauvegarde, de protection, de valorisation du patrimoine social, économique et environnemental de la Camargue.

Focus sur six histoires

L'eau au cœur du changement, s'appuyer sur les territoires pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

C'est à partir d'un corpus d'une soixantaine de récits partagés par des acteurs de territoires de France métropolitaine et d'Outre-Mer, et aussi du Maroc, du Sénégal et du Congo, du Canada et du Mexique ou encore du Cambodge, en lien avec la thématique de l'eau, que nous avons identifié quelques freins et fait émerger des leviers dans la réalisation de projets, la mise en œuvre d'actions ou le processus d'aide à la décision. Selon les histoires, l'eau est considérée comme une ressource, un service ou un élément à connaître et partager. Ces histoires sont racontées par des techniciens, gestionnaires, financeurs, chercheurs, associations, élus... De façon générale, elles concernent des projets éducatifs adressés à différents publics, jeunes ou adultes, professionnels ou citoyens, certaines montrent le rôle important de l'art et de la création dans la relation à l'eau et à l'espace de vie ; la gestion et la gouvernance des territoires et des cours d'eau sont envisagées en milieu rural comme en milieu urbain, du quartier à l'agglomération, de la petite rivière jusqu'au bassin d'un grand fleuve ; la gestion des risques invite à une plus grande anticipation des effets des changements climatiques (inondations, sécheresses) sur les territoires ; l'amélioration de la gestion des services d'eau et d'assainissement et des systèmes techniques vise à offrir un service amélioré aux populations et à mieux préserver la ressource ; les différentes formes de restauration des milieux sont souvent associées à des solutions basées sur la nature, des solutions alternatives adaptées à chacun des contextes, comme la dépermeabilisation des sols et la récupération des eaux de pluie alors envisagées comme de nouvelles ressources...



Retrouver toutes les histoires sur
le site : [www.partenariat-francais-eau.fr/
rencontres-leau-au-coeur-du-changement/](http://www.partenariat-francais-eau.fr/rencontres-leau-au-coeur-du-changement/)

Nous souhaitons poursuivre cet
effort de collecte d'expériences engageantes
pour accélérer l'atteinte des ODD. N'hésitez
pas à nous faire part de vos expériences
et histoires...
secretariat@partenariat-francais-eau.fr

> **La prospective scientifique au service du territoire, exemple des zones humides du Mont-Blanc**, par Catherine Savey, Fondation Terre d'Initiatives Solidaires, et Irène Alvarez, ONG CREA-Mont Blanc.

Le Centre de Recherches sur Les Ecosystèmes d'Altitude (CREA)- Mont-Blanc est une ONG scientifique. Sa mission est d'explorer et de comprendre l'impact du changement climatique sur la biodiversité et de partager ces connaissances afin d'aider les décideurs et les citoyens à mieux agir. Cette démarche originale vise à faire le pont entre science et société entre chercheurs, citoyens, décideurs publics et privés. Elle a été reconnue par les Nations unies en 2017.

Le massif emblématique du Mont-Blanc a été mis « sous surveillance » en déployant une série de suivis pour mesurer les évolutions de paysages à long terme. Ces suivis sont encouragés par les collectivités locales qui sont engagées dans des politiques d'adaptation au changement climatique.

La prise en compte des problématiques liées à l'eau n'a pas été immédiate de nos recherches, orientée sur la biodiversité. Nous suivons depuis quinze ans la « phénologie » de certaines espèces, c'est-à-dire le décalage de leurs rythmes saisonniers (floraison, reproduction...) en réponse au changement climatique, dont les amphibiens. Or, la répétition des sécheresses estivales nous a fait réaliser que nous ne pourrions pas comprendre pas leur adaptation au changement climatique si nous ne comprenions pas mieux l'évolution de leur milieu, les zones humides d'altitude. Des travaux préliminaires nous ont montré que l'enjeu dépassait celui des amphibiens et pouvait intéresser les décideurs locaux car ces réservoirs d'eau, les mares d'altitude, souvent diffuses ou temporaires, sont très peu étudiées.

Pour cette étude, nous mobilisons les trois expertises du CREA Mont-Blanc :

- l'écologie alpine dans des recherches pointues, en collaboration avec d'autres scientifiques, et qui, espérons-le, feront l'objet d'une publication scientifique dans une revue internationale,
- la data science qui nous permet d'acquérir et traiter des données précises grâce aux nouvelles technologies. En l'occurrence, nous développons une méthodologie nouvelle d'analyse satellite de la présence d'eau dans des masses d'eau diffuses, mêlées à la végétation (par exemple les zones de débordement torrentiel),
- la science participative qui mobilise les citoyens dans la production de nouvelles connaissances. Dans ce cas, des bénévoles aident à la collecte de données sur les grenouilles et à valider sur le terrain les résultats de l'analyse satellite. Se mobiliser pour une étude scientifique signifie souvent se sentir plus concerné(e), regarder d'un autre œil les milieux familiers qui nous entourent, et adopter une attitude plus observatrice et protectrice de la biodiversité.

En croisant les données de terrain, les images-satellite et les projections climatiques locales, nous serons en mesure de signaler aux décideurs locaux les grandes zones critiques d'assèchement, afin que les politiques de gestion de l'eau et de conservation anticipent sur ces modélisations futures.

Les leviers identifiés

Le projet permet de répondre à un enjeu crucial dans l'adaptation au changement climatique : apporter une connaissance suffisante permettant d'informer les décisions publiques (et privées) pour la conservation des milieux naturels et de la ressource dans le long terme. Certaines décisions et priorités de gestion doivent en effet être établies plusieurs années voire décennies avant l'impact attendu du changement climatique.

Les leviers sont ainsi la production de connaissances et de méthodologies d'analyse novatrices, tout autant que leur transcription dans un langage accessible aux décideurs.

Enfin, l'implication des citoyens dans le suivi de ces zones humides, à travers la science participative est un outil puissant de sensibilisation et d'appropriation des enjeux par le grand public.

> **Renaturer les rivières à Lodève : transversalité et concertation**, par Nathalie Sureau-Blanchet , Agence Rhône-Méditerranée-Corse, et Arnaud Le Beuze, Directeur du service eau rivière assainissement de la Communauté de communes Lodévois et Larzac.

Renaturer les rivières à Lodève, un territoire confronté à des enjeux d'assainissement, de réaménagement du centre-ville et de restauration de ses rivières

Sur ce territoire, une étude socio-économique préalable à un projet de restauration des deux rivières traversant Lodève, la Lergue et la Soulongre, a été réalisée et portée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à la demande de la communauté de communes du Lodévois Larzac.

Il s'agissait, avant même de penser un projet technique, de comprendre les relations que les habitants et les usagers entretiennent avec les rivières, de déterminer leurs attentes à l'égard d'un projet de restauration et d'identifier les usages qui pourraient être impactés par ce projet et ceux qui pourraient voir le jour.

Le contexte de la Ville de Lodève est particulier au moment où l'étude est lancée : la ville est en train de penser le réaménagement de son centre-ville, ceci dans une démarche participative impliquant les habitants. Le schéma directeur d'assainissement et d'eau potable est mis à plat et prévoit de nombreux travaux pour les années à venir.

Une étude socio-économique et un atelier participatif pour mener une réflexion avec les acteurs locaux concernés et les habitants.

Les visites d'observation le long des rivières, les entretiens avec les collectivités porteuses , et des acteurs économiques (commerçants, acteurs du tourisme, hydro-électriciens, pêcheurs...) et les enquêtes en bord de rivières, sur le marché, et chez les habitants, ont permis de caractériser les usages, mais aussi de mettre en évidence le rôle structurant que les deux rivières jouent pour les déplacements dans la ville (y compris les passages à gué).

Les usages « discrets » de ces rivières et de leurs abords, usages passant souvent « sous le radar » des approches économiques, ont été décrits : promenade en amoureux ou en famille le long des rivières, lecture, pique-nique, baignade, contemplation de la nature ou recherche d'un coin de fraîcheur, lieu pour fumer sa cigarette ou promener son chien... deux cartes ont été produites, l'une indiquant les densités de fréquentation selon les lieux et l'autre indiquant les axes de mobilité dans la ville. L'étude a par ailleurs décrit cinq univers structurant les perceptions des habitants à propos de ces cours d'eau : propreté, naturalité, sociabilité, mobilité, patrimonialité. Ces univers présentent la spécificité d'articuler des ressentis et des projections subjectives avec des approches rationnelles et politiques.

Ces résultats ont été mis en discussion avec les acteurs locaux et habitants lors d'un atelier participatif qui a regroupé 25 personnes. Nécessitant à la fois un regard d'ensemble et une vision différenciée selon les secteurs et les besoins des usagers, un travail sur cartes a permis d'ancrer les propos des participants dans la réalité territoriale et d'éviter des positions de principes ou trop générales. Cette situation de « travail » a permis de prendre en compte l'ensemble des intérêts et usages en présence et de confronter les points de vue entre eux mais aussi aux contraintes techniques. Les participants ont ainsi été placés dans une posture de responsabilité citoyenne et de recherche de compromis.

Un projet technique construit avec une démarche participative et croisant des enjeux de différentes politiques publiques

L'étude technique en cours a pris en compte tout ce travail. Le projet de restauration à venir va intégrer les attentes des habitants. Les interviews réalisés après cette étude auprès des élus et des techniciens ont confirmé l'intérêt à la fois de croiser les politiques publiques et celui d'associer les habitants : « Nous avons découvert des usages méconnus... surtout la mobilité dans la ville... » « Avec cette étude, on réfléchit autrement, et ce qu'on va mettre en place, du coup, les gens l'utiliseront » « Les élus ont vu l'intérêt de revaloriser les rivières, de redonner l'accès à ces rivières » « Cette étude a mis en évidence l'intérêt que nous avons à croiser les enjeux : renaturation des rivières, assainissement, plan d'urbanisme, déplacements en modes doux, tourisme... Nous avons 10 ans de travaux devant nous, mais chacun prend son sens dans un projet plus global, plus durable »

> La gestion des eaux dans le delta du Rhône, par Alain Dervieux, conseiller municipal de la ville de Arles et Régis Vianet, Directeur du Parc naturel régional de Camargue

La Camargue est un delta né de la rencontre entre le Rhône et la Méditerranée. Cette rencontre engendre des dépôts alluviaux et marins qui créent un territoire plat où l'eau est un enjeu majeur pour l'expression de la nature et bien sûr les activités humaines. Il y a trois provenances des eaux : le fleuve, la mer, les pluies.

Je dois évoquer brièvement l'histoire récente de la Camargue depuis 1856. A la suite de la grande inondation de 1856, la décision a été prise de surélever les digues du Rhône et de construire la Digue à la Mer (travaux achevés en 1869). Depuis, les digues protègent le territoire de l'Île de Camargue que je vais prendre comme modèle central de mon récit. Toutefois, elles corsettent artificiellement le fleuve dans un lit mineur et l'on sait que cela ne peut éternellement durer puisque nous avons eu à subir récemment 3 inondations importantes dues à diverses ruptures de digues en 1993, 1994 puis 2003.

Si des digues sont construites pour protéger, elles isolent aussi et réduisent les échanges biologiques avec le fleuve et la mer. Ce qui est plus gênant aujourd'hui avec l'élévation du niveau marin, c'est qu'elles retiennent aussi l'eau. Cela pose la question de l'évacuation des eaux, tant de pluie que de débordement du fleuve. Qu'elles empêchent les échanges biologiques avec la mer est préjudiciable à la faune aquatique, poissons en particuliers (une double ressource, écologique et économique). Dans le même temps, la tendance d'un delta surtout privé de ses apports alluviaux sédimentaires (crues), est le tassement. On est donc ici confronté à une plus forte élévation du niveau marin, supérieure à 3 mm/an. Au droit des Saintes-Maries-de-la-Mer le niveau de la mer est d'environ + 14 cm / O NGF.

L'arrivée de la riziculture après la deuxième guerre mondiale, facilitée par le plan Marshall, a produit un important réseau hydraulique (plusieurs centaines de km) pour introduire dans le delta d'importantes quantités d'eau douce depuis le fleuve, autour aujourd'hui de 300 à 350 millions de m³. Ce fut une véritable révolution hydraulique. La riziculture est une culture irriguée qui nécessite beaucoup d'eau entre avril et septembre. Elle permet aussi de désaliniser les sols. Elle apporte à peu près autant d'eau que les pluies mais à contre saison puisque dans le Sud le printemps est la période où l'on tend vers une raréfaction des pluies qui nous conduit à la sécheresse d'été.

Les apports d'eau douce pour la riziculture ont entraîné un besoin croissant de cette eau devenue disponible pour d'autres activités du delta : chasse, protection de la nature, élevage, autres productions agricoles... C'est ainsi que les acteurs d'aujourd'hui ont oublié qu'il y a une soixantaine d'années, le Vaccarès et les étangs centraux (d'anciennes lagunes) s'asséchaient régulièrement en été.

Ce préambule nécessaire pose la question du développement durable aujourd'hui selon une histoire qui a conduit à un delta très artificialisé. Cela met au centre les problématiques deltaïques actuelles : l'élévation du niveau marin pose la question du sel par les apports de la mer et la difficulté de plus en plus grande de sortir l'eau du delta (et donc le sel en excès dans les anciennes lagunes), un coin salé responsable de remontées de sel par la nappe et dans le fleuve lequel fournit l'eau douce nécessaire entre autres à la riziculture, le marché qui remet en question des primes affectées au riz... Et l'on ne peut se passer du riz sur les terres trop basses de Camargue pour lutter contre des remontées de sel (sous 1,5m NGF) qui les rend incultes. Enfin le risque d'inondation des zones urbanisées commence à devenir inquiétant, en particulier aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Nous y sommes en permanence confronté notamment au Parc naturel régional de Camargue et au sein de la Commission Exécutive de l'Eau créé en 1996, présidée par la DDTM et dont le secrétariat est assuré par le Parc. Alors que les coûts énergétiques ne cessent de croître, on peine à moderniser nos réseaux hydrauliques et les stations de pompage privées ou appartenant à des Association Syndicale Autorisée (ASA). Le niveau des étangs doit être maintenu suffisamment bas pour ne pas induire des risques d'inondation et les projets de rénovation des pertuis pouvant faciliter l'écoulement vers la mer (et la continuité écologique) peinent à voir le jour.

La Camargue est une terre de grandes propriétés. La plus importante est aujourd'hui le Conservatoire du Littoral avec près de 30 000 ha à l'échelle du grand delta, comprenant la Réserve Naturelle Nationale de Camargue, les Marais du Vigueirat, La Palissade, les anciens Salin... Et l'on sait aujourd'hui que le poids économique de ces espaces « protégés » est conséquent, au moins équivalent à celui de l'agriculture, alors que leur coût est sensiblement inférieur contrairement aux idées reçues.

Au-delà de la question des polluants (agricoles ou non), la problématique actuelle est celle-ci : comment préserver un littoral sableux soumis à l'érosion et dont la défense en dur par des enrochements est coûteuse (10000 €/km/an selon le Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer (SYMADREM)). Une expérimentation en vraie grandeur est en cours sur le littoral des anciens salins. Les élus accepteront-ils qu'elle se poursuive ? Une des difficultés dans notre région est bien la prise en compte des réalités et contraintes du changement climatique. Question complexe car comment concevoir l'augmentation des risques aux Saintes-Maries-de-la-Mer alors que l'on sait qu'avec les projections actuelles il existe de véritables risques d'inondation par la mer (et comment seulement imaginer déplacer les Saintes ?).

L'héritage culturel, notamment des élus locaux, freine la prise en compte de la nécessité de changer de paradigme. Mais sont-ils en cela très différents des citoyens qu'ils administrent : l'humain n'aime pas le changement. La réactivité des administrations (notamment de l'État) est lente avec des prises de décisions retardées

par une réglementation contraignante, utile bien sûr quoique pas toujours nécessaire. Les cloisonnements entre organismes ou même collectivités sont importants. Les changements de gouvernance politique ne facilitent pas toujours la poursuite des Objectifs de développement durable, dont la continuité est difficilement portée par les personnels.

Le marché du riz entraîne des baisses de surface cultivées au profit de cultures parfois plus polluantes et une baisse des volumes d'eau douce introduits alors que nous avons besoin d'eau pour toutes les autres activités.

La transmission des résultats de la recherche reste une véritable difficulté. Cela n'aide pas à la compréhension des enjeux du développement durable, un terme actuellement moins utilisé au profit souvent de celui de biodiversité qui reste pourtant un terme flou (voir A. Pavé, *Comprendre la biodiversité*, Seuil, 2019)

On observe le maintien d'une trop grande distance entre naturalistes et acteurs agricoles ou chasseurs : il n'y a pas suffisamment d'échanges et encore trop peu d'écoute malgré de notables évolutions positives. Et pourtant, et ce devrait être un plus, il est clair que ce qui aide c'est bien la présence d'un Parc depuis 1970 où se retrouvent tous ces acteurs. Une Réserve mondialement connue et un Conservatoire du Littoral qui met en place des mesures relativement douces de protection en permettant de la gestion par des acteurs locaux, constituent de gros progrès, ce qui finira par porter ses fruits. Enfin, malgré la difficulté des échanges entre acteurs, il est clair que ce contexte favorise le partage d'une identité camarguaise, mais un partage ambiguë étant donné la difficulté d'écoute entre les acteurs, car il y a plusieurs modes d'identité.

Mon expérience de président de la Commission Gestion de l'eau du Parc pour la mise en place du Contrat de Delta, a été basée sur les échanges entre acteurs. C'est un atout, mais cela demande du temps, comme les visites de terrain que nous avons cherché à favoriser pour une meilleure compréhension des enjeux. Le contrat de delta Camargue est un des éléments d'aide à l'accélération des ODD.

La Camargue constitue un beau modèle bien que la structuration d'un fonctionnement hydrologique adapté aux contraintes actuelles (je répète, le changement climatique, le marché) peine à se mettre en place. Mais il faut pouvoir passer de la théorie à la pratique. Et la gestion de l'eau n'est malheureusement pas qu'une question technique. C'est aussi une question humaine et donc source de conflits. Et là...

> **La modernisation de la voie navigable dans le delta du Fleuve Rouge (Vietnam), un projet partenarial aux multiples enjeux**, par Marie-Cécile Grisard, Directrice Projet, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) et Franck Pressiat, Responsable pôle environnement, Direction de l'Ingénierie et Grands Projets, Compagnie Nationale du Rhône (CNR)

Les fleuves sont un élément structurant dans l'histoire, le développement et l'identité des villes et des territoires. Tout projet d'aménagement d'un fleuve, que ce soit pour produire de l'énergie hydraulique, transporter des marchandises, fournir de l'eau potable ou irriguer les terres agricoles, marque son cours, façonne le paysage, influence la relation des Hommes avec ce milieu. C'est pourquoi une voie navigable, un port ne sont pas que des infrastructures techniques ; leur création et leur pérennisation nécessitent de concilier pertinence économique, préservation de l'environnement et acceptabilité sociale, à l'échelle d'un territoire, et d'adopter une vision large des enjeux et des multi-usages du fleuve.

Les Objectifs de développement durable doivent en cela guider tout projet d'aménagement fluvial, pour concevoir des solutions innovantes et durables, qui prennent en compte les populations locales, que ce soit en France ou à l'international, notamment dans nos actions d'aide au développement.

Le vaste programme de modernisation de la voie navigable dans le delta du Fleuve Rouge, au Vietnam, pour lequel CNR a apporté son expertise en ingénierie fluviale, en est une bonne illustration.

La Project Management Unit du Ministère des Transports Vietnamien, maître d'ouvrage, a choisi CNR pour concevoir et superviser ce projet, en partenariat avec le bureau d'ingénierie vietnamien VIPO et TRACTEBEL Engineering France (conseil et ingénierie). Ce projet a été financé au travers d'un prêt de la Banque Mondiale (229 M\$) à l'État Vietnamien et s'est déroulé sur 6 ans (de 2011 à 2017).

Les principaux objectifs étaient d'améliorer et de sécuriser les conditions de navigation dans le delta, de faciliter l'accès aux ports pour plus de performance économique et de les moderniser en intégrant des critères de réduction des émissions polluantes.

Les travaux (chenal d'évitement d'un méandre, rescindement de berges, dragages de hauts fonds) ont concerné une trentaine de sites répartis sur les deux bras principaux du Fleuve Rouge, de 160 km chacun. Ils permettent ainsi d'assurer aujourd'hui la navigation de convois fluviaux de 3 000 tonnes (au lieu de 1 000 tonnes) entre la mer de l'Est (mer de Chine) et la zone industrialo-portuaire de Viet Tri, à 70 km en amont de Hanoï.

Le projet comprenait aussi la construction d'un ouvrage d'accès à la mer dans l'estuaire de la Rivière Ninh Co, ainsi que la modernisation du port industriel de Viet Tri et la construction d'un nouveau port public de commerce sur la rivière Day.

La dernière phase de ce projet reste à engager par le Ministère des Transports et concerne un chenal de jonction entre 2 bras du fleuve, une écluse et un pont routier.

De la phase de conception jusqu'à la phase de construction, ce projet a été mené en prenant en compte différents critères - techniques, environnementaux et sociaux - et en plaçant le bon curseur entre normes internationales, réglementation vietnamienne et réalité du terrain :

- Réduction de l'empreinte environnementale des nouvelles infrastructures : la reconfiguration des ports (grâce à l'installation de système de traitement des eaux usées, la construction de hangars de stockage...) a permis de réduire (-20%) leurs émissions polluantes liquides et poussières,
- Recours aux entreprises locales, renforcement de leurs compétences techniques et formation des travailleurs, souvent peu expérimentés dans le domaine fluvial, aux règles de sécurité au travail,
- Écoute et prise en compte des besoins locaux : le rythme des cultures rizicoles a été pris en compte dans le planning des travaux ; les terres agricoles préservées au maximum et le cas échéant, un accompagnement des familles vivant de l'agriculture et devant être expropriées effectué (indemnisation ; mise à disposition d'autres terres ou formation pour celles préférant changer de métier) ; sur un plan culturel : préservation d'un édifice religieux, évitement de cimetières, déplacement d'un autel en lien avec la population locale...
- Transfert de technologies et renforcement des compétences,
- Mise en place et animation d'un vaste plan de prévention et de lutte contre le VIH et les MST auprès des ouvriers des chantiers et des populations riveraines, en partenariat avec une ONG locale,
- Volonté commune de dialogue entre les communautés, les autorités et l'équipe projet,

Le dialogue entre les communautés, les autorités nationales, l'équipe projet et le bailleur de fonds ainsi que l'appropriation du projet par les parties prenantes locales ont été des facteurs déterminants pour sa réussite.

> **À l'école de l'eau : un outil de mobilisation des acteurs locaux**, par Bastien Coriton, élu de la Commission Locale de l'Eau et Elena Marques, animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux des six Vallées

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est une feuille de route réalisée à l'échelle d'un bassin versant pour assurer aux générations futures une eau de qualité et des milieux aquatiques en bon état. Il s'agit d'un document réglementaire adapté au territoire et élaboré par les acteurs locaux. Au-delà de la dimension réglementaire, la mobilisation des acteurs dans un projet de territoire partagé est un point clé de la démarche.

Le SAGE des six vallées, situé en Seine-Maritime, est porté par deux collectivités territoriales voisines : les syndicats des bassins versants de l'Austreberthe-Saffimbec et Caux-Seine. Les syndicats de bassin versant sont des collectivités territoriales qui ont la particularité d'agir à l'échelle d'un bassin hydrographique, ce qui est particulièrement adaptée à la gestion des cours d'eau et des inondations. Créés en Seine-Maritime suite aux importantes inondations qui ont frappé le département à la fin des années 1990, ces nouvelles collectivités avaient pour mission première de faire travailler ensemble les communes d'un bassin versant sur la question des inondations avec un principe de solidarité amont-aval. Aujourd'hui, la prise en compte des enjeux eau et aménagement du territoire est au cœur des préoccupations de ces structures. Le SAGE est un outil permettant d'avoir une vision globale, cohérente et partagée des problématiques liées à l'eau en intégrant toutes ses dimensions (grand et petit cycle de l'eau, volets qualitatif et quantitatif, eau comme patrimoine commun et support de vie).

L'élaboration du SAGE est un processus long et complexe. Dans le cas des six Vallées, il fallait aussi faire travailler ensemble les élus de deux territoires voisins. Dès l'émergence du SAGE, une question s'est posée : Comment mobiliser les acteurs du territoire autres que les structures porteuses du SAGE ? Comment faire comprendre l'intérêt d'une telle démarche à l'ensemble des parties prenantes ? Il fallait trouver un moyen de communiquer et sensibiliser sur le sujet, mais aussi de permettre aux élus de monter en compétences sur les thématiques qu'ils allaient devoir traiter.

Depuis 1987, l'agence de l'Eau Seine Normandie développe un programme d'éducation qui vise à améliorer la compréhension de la gestion de l'eau : les classes d'eau. Initialement prévues pour les scolaires, nous avons fait le choix de faire de ces classes d'eau un outil pour mobiliser les acteurs locaux : population, élus et professionnels. Le SAGE des six Vallées a ainsi proposé aux membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et aux élus du territoire cinq journées de formation, sur les principaux enjeux du territoire : risque inondation et culture du risque, aménagement du territoire, alimentation en eau potable, assainissement, pollutions diffuses et milieux aquatiques...

Les différents animateurs des structures porteuses du SAGE ont travaillé en équipe et main dans la main avec l'agence de l'Eau, les services de l'état et d'autres techniciens du territoire pour proposer un programme de formation basé sur la pédagogie active et les visites de territoire susceptible de générer une interaction entre les participants. Des ateliers, présentations, jeux de rôle et sorties de terrain ont été organisés. Chaque participant s'est vu doté d'un classeur pédagogique lui permettant de compiler les informations techniques. À la fin de la dernière journée de formation, un atelier de prospective sur la base d'un scénario projeté en 2050 et une cérémonie de clôture ont été organisés. Un total de 70 personnes a participé aux différentes journées de formation. Les membres du bureau de la CLE et le Président ont assisté à l'ensemble des formations. Afin d'exploiter cette expérience le plus largement possible, la classe d'eau a fait l'objet d'un film

À l'école de l'eau, réalisé par A. Chauvry. Ce film a pour objectif de présenter de façon très simple la démarche du SAGE et les enjeux liés à l'eau du territoire. Il sert régulièrement de support de communication auprès des membres de la CLE qui n'ont pu assister à la formation mais aussi auprès du grand public. Enfin, afin d'évaluer le retour des participants, un questionnaire de satisfaction leur a été transmis aux participants. Les retours étant très positifs, nous continuons à organiser régulièrement des journées thématiques (ex : le changement climatique, en octobre 2018).

L'organisation de cette classe d'eau a favorisé une dynamique de travail autour du SAGE par un noyau d'élus sensibilisés qui participent activement à son élaboration et portent les messages du SAGE. Elle a aussi permis de créer des synergies et des habitudes de travail communes entre techniciens et élus des structures porteuses, mais aussi avec d'autres collectivités ayant des compétences dans le domaine de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Le rôle de l'animation territoriale a été fondamental pour l'organisation de ces journées de formation car c'est sur le réseau d'animateurs qui a été basé le dispositif. Le financement de l'animation par les Agences de l'Eau est indispensable pour la mobilisation des territoires dans le domaine de l'eau. De plus, l'implication des services de l'Etat est aussi nécessaire à l'accompagnement des territoires dans les changements. Enfin, l'existence de structures porteuses habituées à mener ce type de démarches transversales dans une logique de solidarité amont-aval est une condition de réussite.

> **Outre-Mer : des contrats de progrès pour améliorer les services d'eau. L'exemple de la Communauté de Communes de Marie-Galante, Guadeloupe**, par Jean-Marc Pasbeau, Directeur de cabinet de la Communauté de communes de Marie-Galante (Guadeloupe) et Sébastien Demay, division eau et assainissement, Agence française de développement (AFD)

À l'initiative des ministres de l'environnement et des Outre-Mer, en lien avec la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, un plan d'actions pour l'amélioration des services d'eau et d'assainissement dans les outre-mer a été signé le 30 mai 2016 avec l'Agence française de développement (AFD) et la Caisse des Dépôts (CDC). Le plan « Eau Dom » a vocation à accompagner les collectivités compétentes sur six territoires (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Martin) dans l'amélioration des services rendus à leurs usagers en matière d'eau potable et d'assainissement, en leur proposant un nouveau mode de contractualisation : le « contrat de progrès ».

La conférence régionale des acteurs de l'eau s'est tenue pour la première fois le 27 septembre 2016 en Guadeloupe afin de décliner ce plan d'actions au niveau local. Co-Présidée par le Préfet de la Guadeloupe, la présidente du conseil départemental et le président du conseil régional, elle réunit en outre le président du comité de l'eau et de la biodiversité, l'Office de l'eau, l'Agence régionale de santé (ARS), l'Agence française pour la biodiversité (AFB auparavant ONEMA), l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des Dépôts et les services de l'État.

Son premier objectif a été d'établir, en concertation avec les collectivités compétentes, un document stratégique identifiant les priorités du plan d'actions pour les cinq années à venir

et les lignes directrices du dispositif de contractualisation visant à mettre en œuvre les principes directeurs du plan. Elle a par ailleurs défini les critères permettant de sélectionner les collectivités candidates au dispositif. Les orientations stratégiques ont été définies par la conférence régionale des acteurs de l'eau comme suit :

- 1) restaurer les capacités financières des services publics de l'eau et de l'assainissement ;
- 2) redéfinir les priorités techniques pour offrir un service public de l'eau potable et de l'assainissement de qualité et durable ;

- 3) accompagner les investissements lourds en eau et assainissement de manière ciblée, en lien avec la mise en œuvre effective des actions de renforcement des capacités financières et techniques des services ;
- 4) mieux intégrer les politiques d'eau potable et d'assainissement dans les grands enjeux de développement du territoire.

Défini par des principes directeurs déclinés au plus près des réalités et des spécificités de chaque territoire, et conçu pour sortir d'une logique de financement « au coup par coup », les Contrats de Progrès ambitionnent de définir les objectifs et moyens dédiés (plan d'investissement et de renforcement des capacités) à l'amélioration des performances technique et financière des services d'eau et d'assainissement des collectivités territoriales, avec pour priorité une responsabilité des collectivités autour de la gestion du service aux usagers. L'objectif de ce nouveau mode de contractualisation entre les financeurs du secteur et les autorités organisatrices est de permettre à ces dernières de renforcer leurs capacités. Le contenu du Contrat de Progrès est par ailleurs proportionné à la nature des enjeux auxquels fait face la collectivité.

Nous évoquerons ici l'exemple des services d'eau et d'assainissement de la Communauté de communes de Marie-Galante. Collectivité créée en 1994 et exerçant les compétences eau et assainissement depuis cette date, elle a délégué, en 2010 et pour 12 ans, les deux services par contrat de DSP à la société Nantaise des Eaux, prenant la suite d'une DSP avec la Générale des Eaux de Guadeloupe.

Le service d'eau potable compte 5 819 abonnés pour une distribution de 590 000 m³ d'eau potable à travers 255 km de réseau et 10 réservoirs et souffre d'un rendement de seulement 47%. Il fait face à de multiples enjeux dont les principaux sont : la connaissance patrimoniale, notamment du réseau (pas de SIG à jour), l'amélioration des performances du réseau (problème important de dépôts calcaires) et du stockage, l'amélioration de la gestion des fuites (supérieures à 50%), la nécessaire réhabilitation des réservoirs de stockage et la sécurisation de l'approvisionnement.

Le service d'assainissement, quant à lui concerne 1 750 abonnés pour une facturation de 170 000 m³, et compte en termes d'infrastructures : 32 km de réseau, 11 postes de relèvement et deux stations d'épuration (capacité totale de 3 000 Équivalent Habitant). Il fait face à des problèmes structurels de défaillance du traitement des eaux usées et de gestion des sous-produits d'épuration, de mauvais état des réseaux de collecte et de transport, et d'un faible taux de raccordement.

Les éléments d'analyse financière, budgétaire et organisationnelle des deux services montrent aussi d'importants enjeux d'amélioration de des fonctions de gestion.

Ces éléments sont issus d'une analyse des services partagée par la Collectivité et par l'ensemble des parties prenantes au service (qui forment la conférence régionale des acteurs de l'eau), analyse sur la base de laquelle le contrat de progrès 2018-2022 de la Communauté de communes de Marie-Galante en Guadeloupe a été signé le 3 mars 2018 pour une durée de 5 ans. Les dix acteurs signataires s'engagent ainsi contractuellement, autour de ce diagnostic partagé (« point zéro » du contrat), sur un contrat d'objectifs, permettant de piloter les moyens déployés pour améliorer le service, de même que sur des indicateurs permettant d'assurer le suivi des améliorations. Le contrat rappelle ainsi les priorités concernant les missions exercées par la collectivité, au titre des compétences eau et assainissement, déclinées en quatre axes principaux, à savoir : (I) améliorer le pilotage des services, (II) tendre vers une gestion financière saine, (Iii) améliorer la performance technique du service d'eau potable et (IV) du service d'assainissement.

À un peu plus d'une année de sa signature, la collectivité rappellera les étapes et la dynamique de son élaboration et ses premiers résultats.

#EauDD

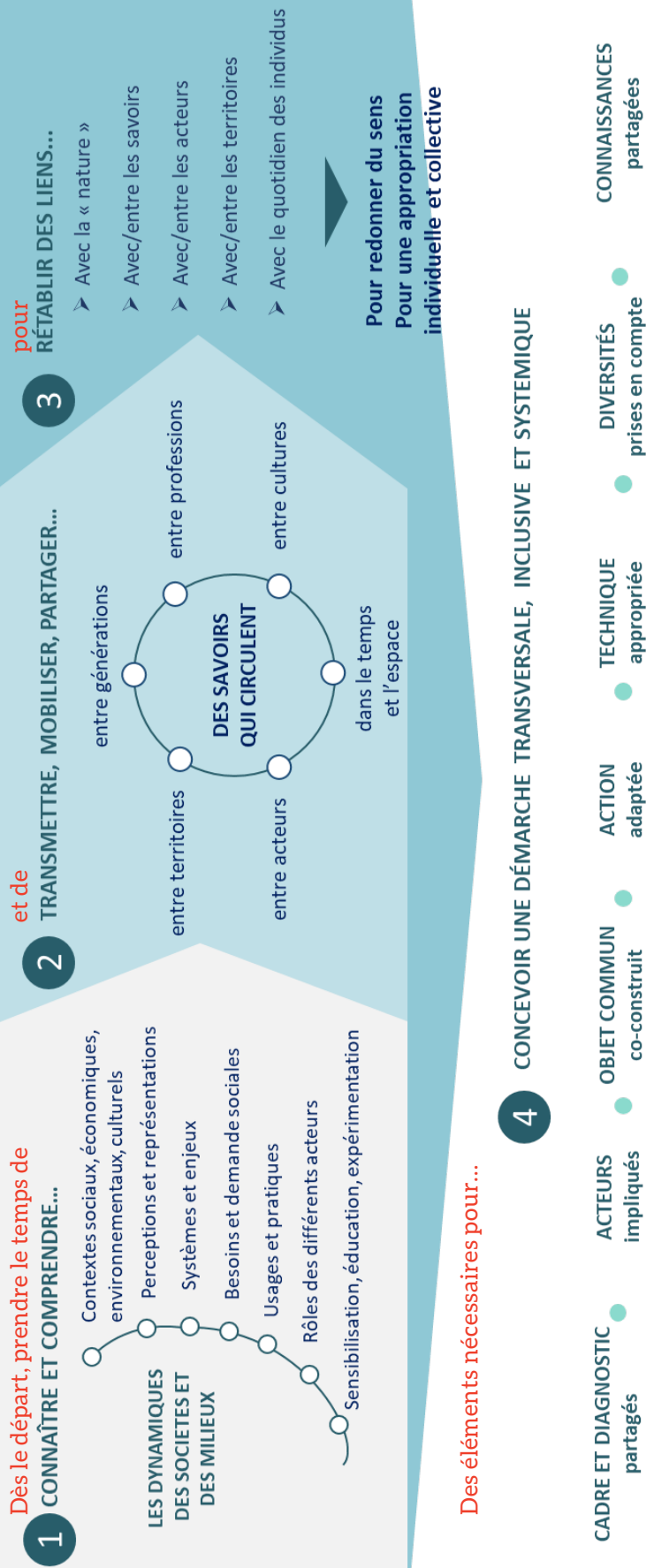
@PFE_PFE

@AFD_France

@CNRS

Comment agir pour mettre en oeuvre les ODD ?

Le schéma ci-dessous présente l'analyse d'un corpus d'une soixantaine d'histoires, émanant des acteurs et des territoires, il ouvre plusieurs pistes pour accélérer la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable



LES ORGANISATEURS DES RENCONTRES



Institution financière publique et solidaire, l'Agence française de développement (AFD) est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer. Intervenant dans de nombreux secteurs — énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation —, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. En 2018, elle a engagé 11,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

www.afd.fr



Le Centre national de la recherche scientifique est le principal organisme public de recherche en France et en Europe. Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société. Avec plus de 30 000 personnes, un budget pour 2017 de plus de 3,5 milliards d'euros dont 787 millions d'euros de ressources propres, et une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1 100 laboratoires. Avec 21 lauréats du prix Nobel et 12 de la Médaille Fields, le CNRS a une longue tradition d'excellence. Le CNRS mène des recherches dans l'ensemble des domaines scientifiques, technologiques et sociétaux : mathématiques, physique, sciences et technologies de l'information et de la communication, physique nucléaire et des hautes énergies, sciences de la planète et de l'Univers, chimie, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, environnement et ingénierie.

www.cnrs.fr



Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés, actifs à l'international qui agit pour l'atteinte de l'Agenda 2030. Elle porte depuis plus de 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques du développement durable et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux des autres pays. Elle promeut avec ses différents membres (Etat et établissements publics, collectivités, ONGs, entreprises, Instituts de recherche et de formation ainsi que des experts qualifiés) des messages collectifs pour l'eau dans des enceintes internationales telles que les Nations unies, les Conventions climat et biodiversité, les Forums politiques de haut niveau et la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm.

www.partenariat-francais-eau.fr

Nous remercions l'ensemble des membres du groupe de travail
Leviers et ODD, pour leur implication et leurs contributions.